

**COMMUNE D'ANDILLY**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 septembre 2018**

COMPTE RENDU

Affiché en exécution de l'article L.121-17 du Code des Communes

**Le vingt-et-un septembre 2018**, le Conseil municipal de la commune d'ANDILLY s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 14

- Présents ou représentés : 13 (sauf 1<sup>er</sup> point = 11)

- Votants : 13 (idem)

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** Le 13 septembre 2018

**Présents :** MM. Vincent HUMBERT (sauf 1er point de délibération), Gérard LACROIX, Vincent VIDONNE, Cécile HAGE-HASSAN, Sylvie BARBE, Jean-Marc BEAUQUIS, Hervé BOREAN, Pauline DURIEUX (sauf 1er point de délibération), Lydie LEMERLE, Pierre-Yves MOREL

**Procurations :** Christine VIDONNE à Cécile HAGE-HASSAN

Pauline BENOIT à Vincent VIDONNE

Cyril NEGRELLO à Pauline DURIEUX (sauf 1<sup>er</sup> point de délibération : à Gérard LACROIX)

**Excusée :** Valérie DASI LASSOUT

**Secrétaire de séance :** Pauline DURIEUX

Mr Gérard LACROIX, 1<sup>er</sup> adjoint, ouvre la séance à 20h00 et propose Mme Pauline DURIEUX comme secrétaire de séance, et Mme Cécile HAGE-HASSAN pour le premier point de délibération : l'ensemble des membres du conseil municipal présents et représentés approuve la proposition.

Mr Gérard LACROIX demande à l'ensemble des conseillers s'ils valident le compte-rendu du conseil municipal du 3 septembre 2018 : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATIONS**

**1) Réalisation d'une étude d'incidence agricole par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc**

Par délibération n°2015/06/35 en date du 1er juillet 2015, la Commune d'ANDILLY a prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme PLU (PLU).

Monsieur Vincent Vidonne expose que suite aux discussions avec la Chambre d'Agriculture et les services de l'Etat durant la procédure d'élaboration du PLU, la Commune d'Andilly souhaite mener une réflexion afin d'améliorer les connaissances environnementales et agricoles d'un tènement agricole voué à supporter des modifications (zone Nst du PLU en cours d'élaboration). Le coût de cette étude sera de 4200 euros TTC (coût par journée supplémentaire de 700 euros TTC).

Le conseil municipal, à l'unanimité des 11 membres présents et représentés, approuve la proposition, valide le montant du coût de l'étude, et donne tous pouvoirs au maire pour la réalisation des démarches à effectuer avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

*Arrivée à 20h20 de MM. Vincent HUMBERT et Pauline DURIEUX.*

**2) Rétrocession à titre gracieux d'un epartie des parcelles B334 et B335 (418 m2) de la copropriété « Les Jardins de Manon » pour commodité et facilité d'entretien du tènement.**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des 13 membres présents et représentés.

**QUESTIONS DIVERSES**

**a) Cérémonie du 11 Novembre 2018.**

A l'occasion du centenaire de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale, les élèves chanteront la Marseillaise et liront des textes de Poilus lors de la cérémonie qui aura lieu au cimetière de Saint Symphorien à 8h30.

A 11h00, il est prévu que les cloches des édifices religieux sonnent à la volée pendant 11 minutes.

**b) Nouvelle ligne de trésorerie de 300 000 euros auprès du Crédit Agricole des Savoie**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des 13 membres présents et représentés.

c) **Demande d'aide financière de l'association La Balouria**

Le mauvais temps du 1<sup>er</sup> septembre dernier a engendré une perte financière pour l'association organisatrice sur la commune du Blue Pigs Festival Rock annuel. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des 13 membres présents et représentés, le versement de 1000 euros à l'association La Balouria.

d) Pont-Passerelle bien fréquenté par les écoliers : une réflexion est en cours pour améliorer la sécurité du passage de part et d'autre de la Route de Vers RD 23 en direction de l'école

*L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h30.*

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2018**

**Mr le Maire,  
Vincent HUBERT**

